

# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : [ffpjp.siege@petanque.fr](mailto:ffpjp.siege@petanque.fr)



# COMITE DIRECTEUR

Réunions des 21 et 22 mai 2016

*(Ces réunions se sont tenues à Argelès-Sur-Mer au sein de la résidence ODALYS, le samedi de 08h30 à 19h00 et le dimanche de 08h30 à 12h00).*

**Etaient présents** : M. CANTARUTTI, Président de la F.F.P.J.P  
MM.CANTARELLI, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET,  
DESBOIS, DUBOIS, GARRIGUE, IANNARELLI, Mmes PAUGAM,  
PERONNET, MM. POGGI, RIZZO, ROUGIER, STIRMEL et Mme  
TROUBAT.

**Absents excusés** : MM.CARBONNIER, DESMULIE, READ, SCHMITT, MIARD  
(représentant du Conseil des Ligues).

**Y participaient** : M. BRUAND, Représentant du Conseil des Ligues  
M. GRANDE, Directeur Administratif  
Mme MAILLET, Conseillère Technique Nationale  
M. PERONNET, Directeur Technique National

## **I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT**

Bienvenue chez notre nouveau partenaire ODALYS Vacances, ODALYS Sports, second hébergeur national en matière d'Appart's hôtels et villages de vacances, 330 destinations en France et partenaire officiel du Comité Olympique Français. Nos maillots de l'équipe de France portent la marque ODALYS sur leur poitrine, je fais confiance à nos représentants pour valoriser par leurs brillants résultats, durant la saison, les valeurs de notre partenaire. M. Christian DEROO est venu sceller notre accord lors de nos réunions de février au siège à Marseille.

Trois mois c'est très long, depuis nos dernières réunions de février, le travail a continué et vous avez toutes et tous œuvré dans vos domaines de compétences et d'attribution. Certains d'entre vous, malgré le handicap posé par des problèmes de santé que je souhaite les plus courts possibles ou dont je souhaite la résolution rapide. Je vous remercie d'avoir tout de même travaillé pour notre passion à tous.

Comme à son habitude, il y a eu des problèmes que nous avons résolus et d'autres qui prennent un peu plus de temps ou d'explications. Les problèmes sont très souvent dus à des postures déplacées, c'est dommage. Notre activité est unique, elle ne ressemble à aucune autre, c'est son histoire qui la rend ainsi, parler avant de jouer. Notre sport est fait de gouaille, de gens qui veulent démontrer leur savoir, leur présence, presque auraient-ils inventé la pétanque. Si j'avais compté depuis le début de ma présidence, je peux dire que tous les 3 jours un problème différent surgit souvent par la bêtise ou par l'ambition personnelle des hommes et ensuite entretenu ou monté par d'autres du même acabit. Heureusement, il y a longtemps que je relativise tout cela et que j'apprends beaucoup du comportement humain.

Le grand sujet du moment, et pour cause, touche la réforme territoriale. Celle-ci se passe plutôt bien dans certains cas et plus lentement dans d'autres. En effet, chacun y va de son savoir, souvent immense mais souvent erroné. Ceux qui agissent ainsi veulent démontrer à la terre entière leur souveraineté, leurs connaissances. En tout cas, même si de nouvelles dispositions font que les traités de fusions, publications et approbation peuvent se réaliser dans un temps plus court que prévu pour ceux qui sont prêts et d'accord sur les divers objets de la fusion, la loi et la règle ministérielle restent les mêmes que celles que j'ai présentées à MONTLUCON et ensuite au Comité Directeur de Février 2016. J'avais bien conscience que pour d'autres raisons, il fallait que quelques personnes, manœuvrant l'opinion pour leur compte, me fassent passer pour un imbécile, mais c'est dommage pour eux, c'était bien celles que j'ai présentées qui restent en vigueur légalement. Nous, la F.F.P.J.P. avons un retard sur l'envoi des documents de fusion et sur les modèles de statuts. Les vicissitudes de la vie ne nous ont pas laissé le choix, preuve qu'il faut plus de personnes au siège.

Il y a le volet prévu depuis quelques années mais qui arrive de plein fouet actuellement, la baisse des subventions territoriales. La FFPJP a été en partie peu impactée cette année au niveau convention d'objectifs grâce à notre transparence et à nos actions. Mais il faut bien voir la situation en face, la D.G.F. Dotation Globale de Fonctionnement constitue la principale aide au fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités territoriales. L'Etat a décidé de réduire considérablement ses dépenses dans le cadre de la réduction des dépenses publiques. C'est environ 28 milliards d'euros en moins. Donc par conséquent, les villes sont face à un devoir impératif de gestion saine et ciblée de leurs dépenses. Ceci engendre de graves conséquences socialement alors sportivement je n'en parle même pas. Le premier échelon touché est local et départemental, c'est ce lien de proximité qui souffre. C'est pourquoi, nous avons la douleur de perdre de très belles compétitions telles que le Provençal 13 et tout dernièrement BELLERIVE-SUR ALLIER, je crains que celles-ci ne soient que les premières d'une longue liste car les Collectivités auront des choix à faire et des coupes drastiques à opérer. Il faut redouter de nouvelles disparitions d'épreuves pour cause de manque de financement public car aujourd'hui preuve est faite que nous ne pouvons plus nous appuyer à fort taux de pourcentage sur des subventions publiques pour nos organisations.

Les championnats de France vont débiter et à l'avenir il faudra être plus vigilant sur les dossiers de candidatures présentés par les Comités Départementaux en n'oubliant jamais que les championnats de France sont les championnats de la Fédération et non ceux de satellites de Comités Départementaux Organisationnels. Les partenariats de la FFPJP y sont en jeu.

L'approche de nos championnats de France est compliquée par le problème informatique sur le calcul de GESLICO de fin d'année 2015 entre la catégorie « Promotion » et « Honneur » ce qui entraîne d'ores et déjà des problèmes de classification et de qualifiés. Déjà énormément de licences avaient été faites et nous avons décidé en Comité Directeur Fédéral, en février 2016 de rester avec la classification 2016. Certains dirigeants départementaux sont intervenus auprès de nos collègues qui gèrent GESLICO pour faire changer la classification de leurs joueurs dès qu'ils se sont aperçus du problème. Nous allons en parler au courant de nos réunions de ce week-end.

Une excellente nouvelle arrivée jeudi à 19 h 56, un courrier du Président de la F.I.P.J.P. Claude AZEMA annonçait l'officialisation de l'organisation des Championnats du Monde à Madagascar (Antananarivo) du 01 au 04 décembre 2016.

Le volet médiatisation est au feu vert en ce moment avec l'Equipe 21 qui passe des images de pétanque sans cesse, certaines sont de 2014 ou de 2015 mais cela fait toujours de l'image de nos sports en attendant l'actualité. L'avenir est bon puisque nous avons été reçus mardi dernier au siège de l'Equipe 21 pour envisager nos échéances proches ainsi que les années à venir. L'accueil et l'écoute ont été excellents et nous pouvons envisager l'avenir télévisuel avec optimisme.

Mme Lucette COSTE, Présidente de la SAOS, viendra dimanche matin vous donner les dernières nouvelles de la SAOS et nous en profiterons pour aborder les sujets sur les partenariats, les contrats et leurs applications qui concernent aussi la SAOS.

Côté emploi deux bonnes nouvelles avec l'ouverture d'une possibilité de mise en place d'un CQP Sport Boules conjointement avec la F.S.B. Les enjeux sont forts en matière de développement de l'emploi et de nos activités respectives surtout pour le stade « animateur » avec notre entrée en milieu scolaire et avec la création des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire). Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, nous avons la confirmation de l'arrivée le 06 juin 2016 au siège à Marseille de Kévin GALLIER au poste que nous avons créé en février en appui de Xavier GRANDE et du développement des partenariats aux conditions que nous avons fixées en Comité Directeur.

Pendant ce temps-là, des amis, des parents nous ont quittés à jamais. J'ai une pensée pour les néo-calédoniens Jean-François LOTOAMAKA et pour Alcide LEROY, membre du comité directeur de la Ligue de Nouvelle-Calédonie ; pour Didier TRELLU, le mari de notre collaboratrice Florence TRELLU ; pour Daniel POUTEAU, ancien secrétaire général et Président du CD du Calvados ; pour Marie-France LATRY, célèbre secrétaire administrative du CD des Landes et compagne du Président Jacky LACAVE enfin pour Henri BAYADA, emblématique président du Club de BRON TERRAILLON et créateur de l'international de Bron. Henri avait la pétanque en lui et nous, nous avons Henri.

Toutes ces personnes, plus les disparitions de celles et ceux dont je n'ai pas eu connaissance vont terriblement manquer à nos sports, à notre famille. La FFPJP présente ses sincères condoléances à toutes les familles.

Le vieil adage dit qu'il ne reste que la culture lorsqu'on a tout oublié, cet adage peut nous servir dans le sens qu'il ne faut jamais se prendre pour ce que nous ne sommes pas. Renouer avec cette culture de respect des rôles pourrait constituer la pierre angulaire de la compréhension mutuelle. Ce qui permettra de mieux cerner la vérité et d'évoluer dans une coexistence harmonieuse que nous devons à notre fédération.

Nos camarades du Comité Directeur Daniel READ, Jean Claude DESMULIE, Didier SCHMITT et Claude CARBONNIER ne peuvent être parmi nous ce week-end pour raisons personnelles qui les excusent. Tout comme Daniel MIARD, hospitalisé depuis hier et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons été heureux d'apprendre la naissance d'Elino fils de Clément MENEHIN et de Sophie, le 1<sup>er</sup> avril. Félicitations aux parents, nos vœux accompagnent Elino. Avant de travailler à l'avenir de l'immédiat et du futur de nos sports, je remercie en votre nom notre partenaire ODALYS pour son accueil en pays Catalan.

Bon travail à tous.

## **II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR**

*Précision Page 3 Finances : « La revue E.P.S pour laquelle nous avons versé un acompte il y a quelques années, sera terminée cette année. ». Il ne s'agit pas d'un acompte mais du paiement intégral de la facture.*

*(Le Compte-rendu du Comité Directeur de février 2016 a été adopté à l'unanimité.)*

## **III. FINANCES :**

La situation est bonne avec une trésorerie à son maximum avec la rentrée des acomptes sur licences et les mutations.

Tous les comités de métropole ont versé leur acompte. Seuls la Réunion et Wallis ont versé leur acompte. La situation avec Tahiti est toujours la même et à ce jour aucune reprise de licence n'a été faite soit un manque de plus de 1800 licences. Malgré cela nous sommes toujours en avance de plus de 1000 licences sur les reprises.

Tous les fournisseurs et cotisations salariales mensuelles ont été réglés. Pour tous les comptes de la DTN et des diverses commissions, le détail a fin avril a été envoyé.

Pour les dépenses de la Coupe de France nous serons dans le budget prévu.

Suite à une demande de Michel Coste, une nouvelle note de frais a été diffusée.

## **IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Suite à l'envoi de courriels au Comité Départemental, M. COSTE s'est déplacé pour effectuer la visite du site de Varennes s/ Allier. Il s'est présenté le jour convenu mais personne n'était présent pour l'accueillir et lui permettre de faire cette visite.

Une nouvelle prise de rendez-vous sera effectuée par LRAR auprès du CD 03 qui reste l'interlocuteur fédéral.

Il a été confirmé le refus d'effectuer des concours annexes aux Championnats de France.

CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNATS de FRANCE : il sera rajouté que le seul interlocuteur pour la Fédération est le Comité Départemental et ce, même si une partie de l'organisation est déléguée à un club.

A la demande de l'Equipe 21 qui retransmettra le Championnat de France Triplette séniors, la possibilité de diffuser les 2 demi-finales et donc de les faire jouer l'une après l'autre et non simultanément a été évoquée. La 1<sup>ère</sup> pourrait débiter à 12h30, la seconde à 14h30 et la finale vers 17h00.

Les diffusions sont prévues comme suit :

- Un ¼ de finale le 08/09
- La meilleure demi-finale ou les 2 si elles peuvent être décalées car actuellement elles se jouent en même temps, le 09/09 puis éventuellement la seconde le 10/09
- La finale, le 11/09.

Des rediffusions seront programmées. Les parties non filmées par l'Equipe21 seront retransmises par la Web TV.

#### A. 2016

Triplettes Vétérans	11 et 12 juin	Guines (62)
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	Varenes s/ Allier (03)
Triplettes Promotion	25 et 26 juin	Bagnols s/ Cèze (30)
Triplettes Féminin	2 et 3 juillet	Bagnols s/ Cèze (30)
Doublettes Mixtes	23 et 24 juillet	Rumilly (74)
Triplettes Jeunes	20 et 21 août	Varenes s/ Allier (03)
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Quillan (11)
Doublettes Féminin	27 et 28 août	Montauban (82)
Individuel Masculin	27 et 28 août	Montauban (82)
Triplettes Seniors	3 et 4 septembre	Montauban (82)
Doublettes Seniors	10 et 11 septembre	Lanester (56)
Individuel Féminin	10 et 11 septembre	Lanester (56)

Les délégués fédéraux, Présidents de jurys, superviseurs d'arbitrage sur ces Championnats ont été désignés.

#### B. 2017 :

Triplettes Vétérans	10 et 11 juin	Mende (48)	
Triplettes Jeu Provençal	16 au 18 juin	Castelnaudary (11)	Pas de dossier
Triplettes Féminin	24 et 25 juin	Ax-les-Thermes (09)	
Triplettes Promotion	1er et 2 juillet	Ax-les-Thermes (09)	
Doublettes Féminin	8 et 9 juillet	Carmaux (81)	Pas de dossier
Individuel Masculin	8 et 9 juillet	Carmaux (81)	Pas de dossier
Doublettes Mixtes	22 et 23 juillet	Pontarlier (25)	
Triplettes Jeunes	19 et 20 août	Chalon s/ Saône (71)	Pas de dossier
Doublettes Jeu Provençal	25 au 27 août	Pierrefeu-du-Var (83)	
Triplettes Seniors	2 et 3 septembre	Mont-Saint-Michel (50)	Pas de dossier
Doublettes Seniors	9 et 10 septembre	Soustons (40)	Pas de dossier
Individuel Féminin	9 et 10 septembre	Soustons (40)	Pas de dossier

Pour 2018, la candidature d'Ajaccio semble être remise en cause. Le CD 24 a formulé une demande pour organiser le Championnat Vétérans les jeudi 7 juin 2018 et vendredi 8 juin 2018 avec le Promotion les 9 et 10 juin à Périgueux.

## **V. COUPE DE FRANCE :**

Un bilan de la finale a été effectué. Une très belle organisation, beau cadre, bon accueil, bonne ambiance. Remerciements à toute l'équipe de bénévoles du club de Chemillé.

Au niveau de la future retransmission TV, il sera prévu un journaliste pour effectuer les interviews bord terrains.

2800 clubs sont inscrits pour la prochaine édition.

La date butoir du 3<sup>ème</sup> tour de Zones de l'édition 2016/2017 de décembre a été déplacée pour cause de Championnats du Monde puis Coupe d'Europe des clubs : nouvelle date butoir = dimanche 18/12/2016.

La Guadeloupe a formulé une demande pour participer à la prochaine édition et s'engage à être présente. Le Comité devra régler les inscriptions et sera autorisé à participer en 1/16<sup>ème</sup> de finale.

La participation des clubs de Corse à cette compétition a été évoquée. Le Comité Directeur a décidé d'accepter la participation d'une équipe en 1/16<sup>ème</sup> de finale si au moins 8 clubs participent aux phases qualificatives. La Fédération allouera une aide financière forfaitaire spécifique pour le déplacement de l'équipe qualifiée pour la saison 2017/2018.

## **VI. EMPLOIS SALARIES FFPJP:**

Il a été confirmé que le responsable des salariés employés par la FFPJP est le Directeur Administratif.

En ce qui concerne les nouvelles embauches affectées à la D.T.N, le Comité Directeur a décidé :

- De ne pas leur conférer le statut de cadre ;
- Que leurs missions administratives ne s'effectueront pas à leur domicile.

Mme Régine Singrelin demande à effectuer une journée en télétravail : avis défavorable du Comité Directeur : ses missions n'entrent pas dans le cadre du télétravail.

## **VII. D.T.N.**

### ➤ Formation :

Le BF2 aura lieu du 30 septembre au 2 octobre 2016 pour la formation et les 4 et 5 novembre pour l'examen. Trois centres sont prévus sous réserve d'avoir plus de 10 candidats par centre. Dans le cas contraire, le centre sera délocalisé ou simplement supprimé.

Les lieux sont : Nîmes (CD 30) ; Rennes (CD 35) et Reims (CD 51).

Les directives ont été envoyées aux ligues et aux comités. Les inscriptions doivent se faire avant fin juillet.

Le 23 mai 2016 aura lieu la certification des UC1 et 2 du diplôme d'Etat. 12 candidats seront présents. Une épreuve de rattrapage sera organisée en novembre pour terminer cette session.

Une réponse au courrier reçu de l'avocat de M. GRANGE Henri sera donnée précisant que son Diplôme DEJEPS mention Pétanque n'est plus valable.

### Contrat de Qualification Professionnel (CQP) :

La FFPJP travaille avec la Fédération Française de Sport boules pour la création d'un CQP animateur initiateur Sports de Boules avec une mention pétanque et une mention sport boules. Le CQP est un diplôme des branches professionnelles. La lettre d'intention est passée en sous-commission le 13 mai. La note d'opportunité (conjointe aux deux fédérations) doit être écrite pour passer en sous-commission en septembre. Si l'accord de branche est donné, il faudra écrire le référentiel. La procédure de création peut prendre 18 mois à 2 ans. Ce CQP permettrait d'avoir un diplôme d'animateur permettant l'enseignement contre rémunération.

La DTN est en train de revoir tout son système de formation pour 2017. Le BF2 2016 ainsi que la prochaine session du BF1 (examen de février 2017) restent inchangés.

➤ Développement :

Le Championnat de France U.N.S.S. se déroulera à Nice du 8 au 10 juin prochain. La F.F.P.J.P. avec le CD 06 collaborent à la mise en place de cette compétition.

La collaboration avec l'USEP continue sous la direction d'une nouvelle Présidente. Nous participons à la formation de leurs formateurs nationaux.

Dans le cadre des actions en collaboration avec le Ministère de la Justice, nous intervenons dans les prisons. De nombreuses animations sont prévues à Rennes et en Région P.A.C.A notamment à Salon-de-Provence. De plus, la phase finale des jeux pénitentiaires se déroulera au CREPS de BOULOURIS (06) du 19 au 23 septembre. L'activité pétanque servira d'ouverture le lundi toute la journée. Les terrains seront situés au centre du village des partenaires. Ils serviront durant toute la période à une pratique ludique pour les des participants.

Mme Laurence LEFEVRE a été nommée le 9 mai 2016 Directrice des sports en remplacement de M. MOSSIMAN.

La liste des arbitres de Haut-niveau a été établie en fonction des critères du Ministère.

La demande de renouvellement de la Pétanque en qualité de Sport de Haut-niveau sera effectuée.

Mme MAILLET Séverine, actuellement Conseillère Technique Nationale, passe sous le statut de Directrice Technique Nationale Adjointe. Le décret d'application est en attente.

➤ Haut-Niveau :

La sélection pour les prochains Championnats du Monde Triplette qui se dérouleront à Madagascar n'a pas encore été effectuée. Le Comité de sélection se réunira pour choisir les joueurs qui représenteront la France. Les délégués fédéraux seront MM. DESBOIS et CANTARUTTI.

En ce qui concerne la sélection Jeunes, 3 stages nationaux ont été effectués. Lors du dernier des incivilités ont été constatées. Une lettre de cadrage sera adressée aux joueurs et aux parents en précisant qu'au prochain dérapage, ils seront retirés du groupe.

➤ Confédération Européenne de Pétanque (CEP)

Un Comité Directeur a eu lieu le 09/04/2016 au Bouldrome National de BELVAUX (LUX), siège de la CEP.

- Championnats d'Europe 2016 : Tête à Tête Masculin + Féminin auront lieu à NIMES (30) du 03 au 06 Novembre 2016. Le délégué fédéral sera M. POGGI.

L'organisateur est le CD du GARD. Une 2<sup>ème</sup> réunion plénière en Mairie de NIMES s'est déroulée le vendredi 20 mai. Le programme et le budget sont en cours de finalisation.

Du point de vue accueil du public, qui s'annonce en nombre, 2 structures seront utilisées sur les 3 jours à savoir Bouldrome Couvert de L'ESTANQUE + Salle Omnisports LE PARNASSE (capacité 3000 places) avec entrée payante.

Le point central étant le PARNASSE où seront installés les carrés d'honneur et terrains télévisés.

Une retransmission TV sur Equipe 21 est prévue. Les frais sont entièrement à charge de l'organisateur CD30. L'Equipe 21 demande les captations suivantes :

- deux ¼ de finales « hommes » si possible (soit 2 parties)
- ½ finales hommes + ½ finales femmes (soit 4 parties)
- Finale femme + homme (soit 2 parties)

La WEB TV est autorisée jusqu'aux parties filmées pour retransmission sur L'Equipe 21

- Arbitrage des Championnats Européens

Les frais de déplacements, hébergement et restauration des Arbitres sont à charge de la CEP.

Décision du dernier Comité Directeur CEP du 09/04/2016 : versement d'une indemnisation forfaitaire à chaque arbitre de 50€ / jour par la CEP.

Les arbitres FFPJP désignés sont : Maxime GABRIEL : Individuel de NIMES et Dominique LE BOTS : Triplette Féminin de BRATISLAVA. Le délégué fédéral sera M. GARRIGUE.

Les délégués fédéraux pour les prochains Championnats d'Europe Espoirs Masculins et Féminins à Torrelavega seront MM. DUBOIS et RIZZO. M. Dubois est depuis remplacé par M. GARRIGUE.

Pour les Championnats d'Europe Jeunes qui se dérouleront à Monaco, il s'agira de M.DELCHET.

Coupe d'Europe des Clubs en Suède : M. CANTARELLI.

Les prochains Championnats d'Europe organisés en France en 2017 et 2018 sont : CE Triplette Masculin à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) - 22-24 septembre 2017. CE Triplette Féminin à PALAVAS LES FLOTS (34) - 28-30 septembre 2018.

## **VIII. RAPPORTS DES COMMISSIONS :**

### **A. NATIONAUX**

Annulations récentes par les organisateurs : ALES – BRON – MELUN – BELLERIVE-SUR-ALLIER - Provençal 13.

A noter la non-conformité du versement des indemnités à FREJUS (N° 238 et 239). Une vérification sera effectuée par le Groupe de Travail.

Une formation de délégués officiels de nationaux est programmée en Ligue PACA le 01/06/2016 à TOULON avec 6 participants inscrits à ce jour. Les intervenants seront : Jean-Jacques LAFFORGUE - Joseph CANTARELLI.

La prochaine réunion du GT Nationaux aura lieu le vendredi 23/09/16 sur la journée y inclus les 5 membres externes Joël PLAUT – Jean Noël VENON – François KURZ – François DEBONNAIRE – Jacques DURANTHON.

Depuis que la F.F.P.J.P. a instauré les 4 prix égaux dans les Concours Nationaux, il nous revient la question de maintenir ou non dans nos textes l'interdiction du partage dans les concours départementaux et régionaux. Ce sujet sera étudié en GT Nationaux de Septembre 2016 et une proposition sera soumise ensuite au Comité Directeur qui suit.

### **B. CNC**

#### 1) Calendrier

Les 58 sites de rencontres sont déjà officialisés sur le site web de la F.F.P.J.P.

Les rassemblements féminins des 28/10 au 30/10/16 auront lieu tous les deux à TOURS (37)

Le Calendrier officiel des rencontres CNC est en cours de relecture et son officialisation est imminente.

- Finales CNC 2016

CNC JEUNES : SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76)

Rappel : date limite des inscriptions des équipes : 12/10/2016

CNC + CNC F : 18-20/11/2016 - MONTLUCON (03)

- Rappel des dates CNC 2017  
07-08/10/2017 – journée 1  
21-22/10/2017 – journée 2  
27-29/10/2017 – Finale CNC Jeunes (vacances scolaires)  
04-05/11/2017 – journée 3 + Rassemblements Féminins  
17-19/11/2017 – Finales CNC + CNC-F

### C. JEU PROVENÇAL :

Résultat de l'enquête concernant le CDC JP mis en place par la commission nationale du Jeu Provençal à compter de 2016.

95 comités ont été interrogés (exceptés les DROM) :

- 19 comités n'ont pas répondu au questionnaire malgré une relance (20%)
- 29 comités pratiquent le CDC.JP en 2016 (30%)
- 48 comités ne participent pas au CDC.JP (50%)

En 2017 mise en place d'une deuxième division en CDC.JP

En 2018 mise en place du CRC.JP par les Comités Régionaux.

Nous avons reçu un courrier de M. GOLE Bruno dans le cadre du Super Challenge. La Commission de Jeu Provençal effectuera une réponse.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage CNC : Jeudi 22 septembre 2016 à l'occasion du prochain Conseil National.

### D. EQUIPEMENTS SPORTIFS

**Projets de Boulodromes couverts : 20 demandes en cours**

1	DOLUS D'OLERON (17)	Poitou-Charentes
2	SAINT-DIZIER (52)	Champagne-Ardenne
3	VAULX-EN-VELIN (69)	Rhône-Alpes
4	MELLE en DEUX-SEVRES (79)	Poitou Charentes
5	LOURDES (65)	Midi-Pyrénées
6	METZ (57)	Lorraine
7	COURRIERES (62)	Hauts-de-France
8	TRETS (13)	PACA
9	COULOMMIERS (77)	IDF
10	PAMIERS (09)	Midi-Pyrénées
11	LEMBALLE (22)	Bretagne
12	MACHILLY (74)	Rhône-Alpes

13	OUISTREHAM Riva-Bella (14)	Basse Normandie
14	AUREILHAN (65)	Midi-Pyrénées
15	MARMANDE (47)	Aquitaine
16	MONTJEAN-SUR-LOIRE (49)	Pays de la Loire
17	SAINT- SEBASTIEN-sur-Loire (44)	Pays de la Loire
18	GUERET (23)	Limousin
19	YUTZ (57)	Lorraine
20	CD48	Languedoc-Roussillon

#### **Subventions CNDS - Echancier**

- du 01/06 au 30/06/2016 : consultation des fédérations / CNOSF / ANDES
- A partir du 1er septembre 2016 : instruction CNDS des dossiers éligibles + réunion du Comité de Programmation
- Novembre 2016 : attribution des subventions

#### **Courrier du CD95 – Boulodrome Couvert :**

Lecture d'une lettre de Denis PLEZ Administrateur du CD95 concernant l'état d'avancement du projet de Boulodrome Couvert de SARCELLES (95) pour lequel le CNDS avait notifié en son temps (période 2009/2010) l'attribution d'une subvention de 250 000€. Ce courrier nous demande conseil pour la marche à suivre. Joseph CANTARELLI établit immédiatement la réponse.

#### **E. COMMUNICATION :**

Les 6 étapes du Pétanque TOUR sont les suivantes :

- Chalon-sur-Saône : les 3 & 4 juin Espace VANNIER Parc Georges NOUELLE 71100 Chalon-sur-Saône
- Lançon-de-Provence : les 8 & 9 juillet : Aire Lançon-Ouest Espace Sportif Autoroute A 7 axe Nord Sud
- Issy-les-Moulineaux : les 16, 17 & 18 juillet, Parvis Corentin Celton 92130 Issy-les-Moulineaux
- Lançon-de-Provence : les 5 & 6 août, Aire Lançon-Ouest Espace Sportif Autoroute A 7 axe Nord Sud
- Bastia : les 24, 25 & 26 août Place Saint Nicolas 20410 BASTIA
- Le-Grau-du-Roi Village Elysée Odalys : 15 & 16 septembre, 980 route de l'Espiguette 30240 Le-Grau-du-Roi

L'opération KIT de communication continue.

Une banderole de soutien aux JO de Paris 2024 sera confectionnée.

#### **F. DISCIPLINE :**

Les demandes de remise de peine de MM. PHILIPOT Alain (32) et HERNANDEZ Daniel (13) ont été refusées.

La Commission Fédérale s'est réunie le jeudi 19 mai dans l'affaire concernant M. GATT Tony, MM. ABRIOUX Romain et PAYEN Lonny.

Des menaces et pressions semblent être émises sur des joueurs participant à des concours dans le CD 94 et toute l'Ile-de-France. Il est impératif que des rapports soient transmis et que les commissions de disciplines soient saisies.

L'affaire du CD 54 mettant en cause M. ZIAD sera délocalisée en Alsace.

Des courriers nous alertent sur le fait que certaines affaires disciplinaires ne seraient pas traitées dans le CD 49.

Une demande de suspension jusqu'à comparution a été acceptée concernant M. Julien BERGEAUD (83).

Le Comité Directeur décide, dans les affaires suivantes :

- Ligue PACA : suite à la saisie du Tribunal Administratif par M. OLIVIERI Daniel, contestant sa suspension décidée par la Commission Nationale, ce dernier a demandé que des poursuites disciplinaires soient engagées à l'encontre de Mme FERRO.  
Au vu des faits, le Comité Directeur refuse d'engager les poursuites.
- Ligue Poitou-Charentes : Dans l'affaire mettant en cause M. NEHEMIE, le Comité Directeur a refusé l'engagement des poursuites disciplinaires.

Le projet de modification des commissions de discipline suite à la réforme territoriale a été discuté.

## **G. ARBITRAGE**

Un projet d'harmonisation du montant minimal de l'indemnité d'arbitrage proposé par la CNA (tableau en annexe) a été entériné par le Comité Directeur.

Les 3 arbitres admissibles à l'examen d'Arbitre National ont eu la réunion de formation obligatoire (MERLE, RODRIGUEZ et TILLET).

A la demande de la C.N.A, le Comité Directeur a accepté de modifier l'âge limite pour se présenter à l'examen d'arbitre départemental : il passe de **60 à 65 ans**.

Les arbitres pour le prochain Trophée des Villes ont été désignés : MM. LABORIE, BASSO, DESSAY et COUFIGNAL.

## **H. CLASSIFICATION :**

Il s'est produit une erreur lors du basculement des licences de l'année 2015 sur l'année 2016 impactant la classification des joueurs. En effet, une erreur de calcul de GESLICO s'est glissée dans cette opération informatique faisant passer des joueurs « HONNEUR » en catégorie « PROMOTION » alors que ceux-ci devaient être classifiés en catégorie « HONNEUR » pour la saison 2016.

La F.F.P.J.P. reconnaît cette erreur de calcul de GESLICO qui impacte 2 100 licenciés dans un sens ou dans l'autre. Cette erreur n'a été détectée que très tardivement en 2016 suite à des réclamations émanant des dirigeants de Comités Départementaux et/ou de Ligues connaissant certains joueurs impactés.

Le Comité Directeur a, dans un premier temps, demandé le remplacement des équipes qualifiées comportant de 1 à 3 joueurs qui devraient être « HONNEUR » devenues donc non conformes par une équipe dans la suite de leur championnat composée uniquement de joueurs classés « PROMOTION ».

*Par une décision en date du 27 mai, le Président de la F.F.P.J.P. avec consultation du Comité Directeur et du C.N.O.S.F. a décidé d'annuler la décision initiale et de laisser jouer tous les joueurs qualifiés des Départements et Ligues.*

*Toutes les licences qui ont été délivrées « PROMOTION » pour les joueurs resteront en l'état pour toute la saison 2016. Aucune rectification ne sera faite, les corrections seront effectuées pour la saison 2017 au moment du renouvellement des licences.*

**IX. PARTENARIATS SAOS PROMO-PETANQUE :**  
**(Intervention de Mme Lucette COSTE, Présidente de Promo Petanque)**

La communication que la FFPJP et la SAOS Promo Pétanque ont assurée, via leurs outils spécifiques dédiés (courriels, mailing, newsletter, sites et la Web TV fédérale) sur les nouveaux partenariats (ODALYS VACANCES, RENT A CAR, EAUX VERNIERE du Groupe ROXANE, L'EQUIPE 21) se révèle porteuse puisque nous sommes l'objet de sollicitations pour d'éventuels et nouveaux partenariats au profit de nos licenciés, clubs et organes déconcentrés, preuve que l'approche de partenariat sur le terrain du gagnant/gagnant génère de l'intérêt et de l'attractivité.

Un rappel de nos partenariats historiques avant d'évoquer les nouveaux :

**ERIMA EQUIPEMENT :**

Nos relations se sont correctement installées en cohérence et concordance tant avec l'esprit qui a prévalu à nos entretiens qu'avec les termes du contrat qui a été signé.

La mise en place de personnes dédiées au suivi du partenariat (tant chez Erima que chez nous) montre l'efficacité d'une plus grande réactivité de part et d'autre.

Le suivi du partenariat général est confié à Xavier GRANDE, assisté par Rémi à qui mission a été confiée d'assurer une communication accélérée, diversifiée et permanente des produits à vendre par la boutique fédérale : les nouvelles sacoches de boules, les buts nacrés, la nouvelle casquette avec le nouveau logo, le porte document personnalisable pour dirigeants et éducateurs, la réalisation d'un maillot Replica de la tenue de l'Equipe de France, des promotions sur de nouveaux maillots d'Erima...

Tous les membres du CD, de la SAOS PP, les animateurs officiels de terrain, du Pétanque Tour, les membres extérieurs de la commission sportive sont ou seront habillés ERIMA. C'est nouveau (quantité et qualité) grâce au contrat conclu !

**VMS :**

Le contrat a été signé. RAS

**OBUT :**

Le contrat a finalement été signé sur les bases proposées, après un ultime entretien à Chemillé avec Virginie CIPRIANO et Fabienne DAURES qui nous ont déclaré ne pas être intéressées par la Web TV fédérale : donc, aucune visibilité OBUT face caméra de la WebTV fédérale.

**ODALYS VACANCES :**

Le contrat a été signé. Les relations sont excellentes. Nous en bénéficions déjà ! ... (Apparemment...)

La communication sur ce partenariat a été assurée de part et d'autres.

Le Logo « ODALYS » sur les tenues de l'équipe de France et du Staff a été validé. Les tenues sont en cours de livraison sous la responsabilité de Séverine Maillet, dédiée auprès d'Erima pour en assurer le suivi.

Une étape du Pétanque Tour s'arrêtera en septembre au Grau-du-Roi, durant la période des festivités de la ville, dans le centre de vacances ODALYS !

ODALYS VACANCES vient de nous communiquer de nouvelles offres promotionnelles, qui seront rapidement mises sur le site. D'autres, nous parviendront d'ici septembre prochain.

**RENT A CAR :**

L'accord commercial a été signé. Il est en place dans les diverses agences via Resacar sur le territoire. Les conditions tarifaires étant avantageuses pour la FFPJP/SAOS, en comparaison de ses concurrents. Je vous invite instamment à utiliser les services de RENT A CAR et non ceux des anciennes enseignes que vous utilisiez auparavant même si cela doit changer vos habitudes.

Je vais demander au Trésorier Général de la FFPJP les notes de frais de déplacement pour m'assurer du respect de nos engagements par les uns et les autres... Je sais déjà qu'il existe des choix inexplicables !

La WebTV fédérale sur les championnats de ligue PACA des 5,7 et 8 mai 2016 reproduisant (tant sur le terrain que sur écran nos partenariats Odalys et Rent a Car notamment) a été très appréciée par la direction nationale de *RENT A CAR*, via sa chef de Région Méditerranée.

Le travail remarquable de Claude STIRMEL et Clément MENEGHIN a accéléré la signature de la convention de la mise à disposition gratuite d'un véhicule utilitaire pour que la boutique SAOS PP puisse être présente sur 5 CHAMPIONNATS DE FRANCE EN 2016.

Il augure de surcroît de futures relations partenariales sur l'ensemble du territoire via l'Equipe 21 et la Web TV fédérale !

#### L'EQUIPE 21 :

Une réunion s'est tenue le 17 mai 2016 au siège de l'Equipe 21 à Boulogne-Billancourt en présence de notre Président Alain CANTARUTTI, du Vice-président Joseph CANTARELLI et du Directeur Xavier GRANDE qui représentait la SAOS PP du fait de mon indisponibilité face à de nouveaux responsables éditoriaux. La couverture télévisuelle du Championnat de France 3X3 Pétanque est actée, tout comme la présence de la WebTV fédérale pour les parties non concernées par le partenariat.

Ce partenariat deviendrait pluriannuel comme nous l'avions antérieurement suggéré afin d'améliorer notre visibilité à plus long terme, ce qui nous permettra d'aller négocier de nouveaux partenariats pour amplifier nos offres télévisuelles sur de nouveaux championnats de France.

Dans l'immédiat, les championnats d'Europe programmés sur notre territoire dans les 3 ans qui viennent, doivent être pris en compte par l'Equipe 21.

Il faudra aborder ces compétitions tant sur le plan juridique que financier, de manière que chacun se positionne précisément : c'est en tous cas ce que je demande si la SAOS PP venait à être concernée !

#### Les Eaux VERNIERE :

Ce partenariat a également été signé au bénéfice principal des organisateurs des championnats de France 2016, des joueurs et délégués.

La seule ombre au tableau que je vous présente réside dans le positionnement de Max LARVARON pour les championnats de France organisés en Allier !

Sa résistance sera vaine puisque in fine les Eaux VERNIERE et le Groupe St Yorre (qui serait son partenaire – de qui ??...) font partie du même groupe : le Groupe ROXANE.

La difficulté sera donc réglée en interne. En revanche, les bouteilles d'eaux dédiées à l'organisateur ne lui seront pas affectées – un accord spécifique pour l'utilisation de celles-ci sera recherché avec notre partenaire qui a été clairement informé de la situation particulière à gérer pour cette année.

Enfin, *Mc Donald's* Loisirs veut associer nos clubs pour une présentation d'une initiation adulte et enfant à la Pétanque pour les porteurs d'un bon cadeau (remis lors de l'achat d'un menu) désireux de découvrir notre sport. Formidable opportunité de promouvoir « gracieusement » notre activité pétanque, notre fédération et nos clubs !

Néanmoins, en raison du délai très court (3 jours), nous avons décliné l'offre car il ne nous était pas possible de solliciter les clubs et d'obtenir leur réponse en quelques jours.

La possibilité d'expérimenter quand même cette offre notamment auprès des écoles de Pétanque labellisées a été retenue.

Les propositions de CE-EVASION, HAPPY BREAK Hôtellerie et de VACANCIEL ont été refusées notamment en raison de la concurrence avec ODALYS.

La société KTK a été condamnée par ordonnance d'injonction de payer, à régler les sommes qu'elle devait. Des instructions ont été données à l'huissier territorial et compétent pour assurer l'exécution de la décision rendue.

## **X. REFORME TERRITORIALE**

Des modèles de traités de fusion absorption et création seront transmis aux Ligues concernées dans le courant du mois de juin. Le schéma reste le même que celui présenté lors du Congrès. La procédure peut, pour certains, être accélérée pour une formalisation en décembre 2016. Tous les traités de fusion devront être soumis à la F.F.P.J.P. pour validation.

## **XI. DIVERS**

Les délégués aux Masters sont les suivants:

- Béziers 9-10 juin : Bernadette Troubat
- Romans 14-15 juillet : Michel Coste
- Illkirch 20-21 juillet : François Kurz
- Oloron 27-28 juillet : Laurent Rougier
- Narbonne 9-10 août : Gérard Chevalier
- Fréjus 15-16 août : Jean-Pierre Iannarelli
- Dax 23-24-25 août : à déterminer
- Istres finale 6-7-8 septembre : à déterminer.

- Certains concours sont organisés en parallèle des Championnats de Ligue. Cette question sera traitée lors du prochain Conseil National.

- Les Comités doivent veiller à ce que les clubs adoptent les nouveaux statuts afin d'accepter ou non les demandes d'affiliation.

- Information sur la situation DUVARRY DEVELOPPEMENT :

Nos avocats nous ont envoyé leurs conclusions d'appel. Nous les avons validées. Cette fois la critique de la jurisprudence avancée par la partie adverse apparaît plus pertinente puisqu'il y a un balayage précis de tous les sujets en questionnement suite à l'ordonnance de référé notamment sur la prétendue résiliation fautive de notre part.

Sur l'assignation pendante devant le TGI de LYON, le juge de la mise en état du dossier a imparti un délai à notre convenance pour répondre à notre assignation par voie de conclusions. Ensuite, nous disposerons d'un nouveau délai pour répondre à ces conclusions si éventuellement des éléments nouveaux méritaient une réplique.

Enfin, lorsque le juge de la mise en état du dossier considérera que le dossier est prêt, il rendra une ordonnance de clôture puis enverra l'affaire prête pour plaidoiries devant le TGI de Lyon à une date qui nous sera signifiée, dans plusieurs mois....

- Le contrat d'assurance pour les licenciés chez M.M.A arrive à échéance en fin d'année. Un appel d'offre sera donc effectué conformément au Code du Sport.

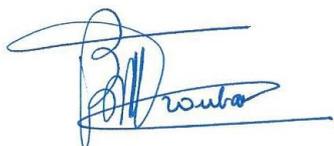
- Le Comité Directeur a validé le nouveau Règlement Anti-dopage 2016.

- En ce qui concerne les joueurs de l'Equipe de France aux Masters de Pétanque 2016, le Comité Directeur a décidé de ne plus payer leurs frais de déplacements et ainsi éviter que ces sommes soient requalifiées en salaires. Dès lors, les 4 joueurs toucheront une somme de 1 400 € brut.

- Le Salvador d'Or qui sera remis lors de La Marseillaise est décerné cette année au Comité du Finistère.

*La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.*

*Le Président de la F.F.P.J.P.*



Bernadette TROUBAT



Alain CANTARUTTI